

10^c

Journal du Lot

10^c

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois 4 fr. 25	6 mois 8 fr.	1 an 15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 30
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 30
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les Etats-Unis et les dettes interalliées : une proposition d'annulation. — Les conversations anglo-belges : vers l'accord interallié. — Les élections allemandes : le Reich et le projet des experts.

Nous avons rapporté, l'autre jour, les paroles du président des Etats-Unis, M. Coolidge, au sujet des dettes interalliées.

Il se prononçait nettement contre toute annulation possible. Faut-il considérer la question comme définitivement réglée ?

Certes, on conserve peu d'espoir de voir la grande République Américaine s'engager dans cette voie de la sagesse.

Néanmoins, il existe aux Etats-Unis des partis résolus de l'annulation des dettes européennes et leur action ne doit pas être ignorée. Ainsi, le correspondant du Daily Telegraph à New-York rapporte que la National City Bank, la plus importante des Etats-Unis, vient de faire cause commune avec d'autres membres de la finance pour soutenir la réduction ou l'annulation totale des dettes de guerre des Alliés à l'Amérique.

Dans sa circulaire mensuelle, la banque prévient les Américains que le fait d'accepter le plan des réparations des experts amènera une demande officielle de l'Europe de réduction de ses dettes et qu'ils doivent être prêts à donner une réponse.

L'article publié par la banque fait ressortir que le plan des experts comprend une sérieuse réduction des réparations sur le total des prévisions précédentes et qu'il faudra aussi longtemps pour arriver au règlement des sommes dues aux Etats-Unis qu'il en a fallu pour arriver au règlement des réparations.

La banque insiste sur le fait que le principe posé par le comité des experts que les réparations et autres dettes internationales sont liées les unes aux autres d'une manière inextricable, s'applique avec une égale force aux dettes des Alliés à l'Amérique.

Toutefois, mettant ce principe à part, les Américains seront appelés à examiner la demande de l'Europe dans ce sens, que la réduction ou l'annulation apportera un appoint de prospérité extraordinaire et aidera au relèvement du monde.

A quels résultats peut conduire la propagande des partisans de l'annulation ?

On ne peut le prévoir. Du moins, nous ne devons pas ignorer que le problème des dettes interalliées n'est tout de même pas définitivement réglé.

Après leur rencontre avec M. Poincaré, les ministres belges, MM. Jaspar et Theunis se sont rendus à Londres à la fin de la semaine dernière.

Aucun communiqué officiel n'a été donné sur ces entretiens et une assez grande réserve est observée de part et d'autre.

Toutefois, on s'accorde pour considérer comme devant être fécondes ces conversations anglo-belges. La question des réparations aurait fait le principal sujet de l'entretien des trois ministres. Cette question aurait été longuement examinée sous ces différents aspects et surtout sous celui sous lequel elle se présente maintenant d'après le rapport des experts.

On n'a pas de données précises en ce qui concerne l'examen qui a pu être fait de la question de l'occupation de la Ruhr, mais on croit qu'elle serait venue dans la conversation comme un élément essentiel de la première question et que, dit-on, il aurait été admis que la modification de cette occupation devrait être compensée par des garanties définies.

Par contre, on indique que les dettes interalliées n'auraient pas été discutées. Cette question est considérée comme un point indépendant dans lequel le gouvernement belge n'a pas un intérêt direct.

D'une façon générale, l'impression dominante dans les milieux anglais est que l'on est satisfait du résultat de l'entrevue des Chequeurs ; on tient en effet, dans les milieux officiels anglais, à déclarer aujourd'hui, dans des termes généraux il est vrai, mais qui n'en méritent pas moins d'être retenus, que, si l'on tient à voir appliquer en son entier le plan des experts, on tient également à donner satisfaction au gouvernement français.

D'autre part, l'Evening Standard, parlant de l'entrevue des Chequeurs, dit qu'un progrès marqué et satisfaisant a été fait au cours de la discussion entre les ministres belges et le premier ministre anglais.

« Une des propositions qu'ont soumises les Belges, poursuit le journal, est que, au cas où l'Allemagne ne remplirait pas les conditions auxquelles l'assujettit le rapport Dawes, les Alliés se livreraient au boycottage économique de l'Allemagne. »

L'Evening Standard assure que le point principal ayant fait l'objet des délibérations des ministres est la façon dont on pourra substituer l'occupation de la Ruhr et la procédure que l'on emploiera à cet effet.

Quoi qu'il en soit, le résultat le plus net de la visite en Angleterre des ministres belges est de prouver que le bon vouloir ne manque pas à M. Mac Donald et qu'il fera de son mieux pour concilier tous les points de vue afin d'arriver à un accord avec la France d'abord, et les autres alliés ensuite.

Le peuple allemand a procédé dimanche dernier au renouvellement du Reichstag.

Les résultats du scrutin ne seront pas connus, semble-t-il, d'ici deux ou trois jours.

Il est possible même que les autorisés du Reich ne les publient pas avant la semaine prochaine pour éviter qu'ils influent sur les élections françaises de dimanche prochain.

En attendant d'être exactement fixé sur la composition du nouveau Reichstag, il convient de souligner toute l'importance de cette consultation électorale.

Au point de vue européen, elle présente plus d'intérêt que la consultation française elle-même.

De fait, pour les créanciers de l'Allemagne, la question est de savoir si le recouvrement des réparations sera enfin assuré ou non.

Pour tous les autres pays, l'essentiel est d'obtenir que l'Europe retrouve son équilibre économique et que les affaires reprennent partout.

Enfin, toutes les nations, parce qu'elles veulent la paix, espèrent que la guerre sera évitée grâce aux recommandations des experts.

Dès lors, tout le problème est de savoir si les Allemands eux-mêmes ont voté pour ou contre le plan des experts.

En fait, peu de candidats allemands se sont affirmés résolus à repousser les suggestions des experts.

Par contre, le gouvernement s'est engagé à fond et a demandé aux électeurs de se prononcer nettement pour l'acceptation.

Maintenant, il y a acceptation et acceptation, et il ne faut pas oublier que le machiavélisme ne perd jamais ses droits en Allemagne.

En veut-on une preuve nouvelle ?

L'un des chefs du parti nationaliste, le comte Westarp, prononçait dernièrement un discours à Lichterfelde.

Le Deutsches Tageblatt a trouvé que ce discours était trop tiède et en a malicieusement publié un compte rendu. On a appris ainsi que le comte Westarp promettait de faire la politique suivante, si le parti nationaliste arrivait au pouvoir : il déclarerait que l'Allemagne est prête à négocier sur la base du rapport déposé par les experts, mais il ferait en même temps des réserves, et toute sa tactique consisterait uniquement à gagner du temps pour que les relations franco-allemandes s'aggravent dans l'inter-valle.

L'avertissement n'est pas inutile et nous devons, le cas échéant, nous en souvenir.

M. D.

UN MANIFESTE

DE

l'Association France-Grande Bretagne

A l'occasion des prochaines élections législatives l'Association France-Grande Bretagne a lancé le manifeste suivant :

Dans quelques jours le pays va procéder au renouvellement de la Chambre des Députés.

Dégagee de toute préoccupation politique, et animée du seul souci de l'intérêt supérieur de la patrie, l'Association France-Grande-Bretagne adresse le plus pressant appel à tous les Français, à quelque parti qu'ils appartiennent, en faveur du resserrement de l'Entente cordiale.

Y a-t-il un Français qui puisse croire que sans le concours britannique la France eût été victorieuse en 1918 ? En est-il un qui ait oublié l'importance de ce concours : 9.486.370 engagés volontaires, dont 6.211.427 pour la Grande-Bretagne seule — 946.023 tués et 2.121.906 blessés, dont 743.702 tués et 1.693.702 blessés pour la Grande-Bretagne seule — 9 milliards 590 millions de livres sterling de dépenses.

Aurons-nous, sans l'appui financier de l'Angleterre et des Etats-Unis, enrayé la récente offensive contre le franc ?

Au moment où l'esprit de revanche s'affirme chaque jour davantage en Allemagne, la France et l'Angleterre ont besoin, plus que jamais, de rester étroitement unies. Seule leur volonté commune contraindra l'Allemagne à payer et à cesser, seule leur union évitera les horreurs d'une nouvelle guerre.

Ne nous attardons pas à rappeler les divergences passées, mais tournons les yeux vers l'avenir menaçant !

L'Association France-Grande Bretagne, qui se tient à l'écart des luttes de partis, mais reste fidèle au culte sacré du souvenir, adjure les candidats aux élections de se déclarer résolument partisans de l'Entente franco-britannique ; elle demande aux électeurs de s'accorder leurs suffrages, qu'aux candidats qui souscriront à cette déclaration.

Il y a de la paix du monde et de l'avenir de la civilisation.

INFORMATIONS

Les Elections Allemandes

Lundi à midi, les résultats provisoires de 31 arrondissements électoraux étaient connus. Y compris les voix totalisées sur les listes d'Empire, les résultats sont les suivants :

Socialistes majoritaires, 99 ; communistes, 54 ; démocrates, 23 ; centre, 51 ; populistes, 40 ; nationalistes, 82 ; ultranationalistes, 24 ; Hanovriens, 5 ; Allemands sociaux, 2 ; populistes bavarois, 15 ; union économique, 5 ; ligue paysanne bavaroise, 4 ; différents autres partis, 8.

Le total des députés élus jusqu'à présent se monte à 412.

En Allemagne

Des mineurs en grève

La totalité des mineurs de la région de Hindenburg (Haute-Silésie), suivant l'exemple de ceux d'Essen, ont quitté le travail.

Le conseil d'exploitation des mines s'est réuni pour délibérer sur la situation.

Le Gouvernement du Reich impose son arbitrage

Le gouvernement, intervenant comme médiateur entre les mineurs et les propriétaires de mines, a décidé de rendre obligatoire la sentence arbitrale qui augmente la durée de travail, et celle qui prévoit une augmentation de salaires.

La S. D. N. refuse son aide aux Catalans

Les Catalans ayant réclamé l'intervention de la Société des Nations pour que les droits des minorités leur soient accordés, la Société des Nations vient de répondre qu'elle ne pouvait pas intervenir en leur faveur, à moins d'y être invité par l'Espagne.

Les conversations anglo-belges

Le Sunday Times estime que ce serait une erreur de s'attendre trop de la visite importante et bien accueillie des ministres belges, qui se sont constitués en Chambre de compensation pour traiter les points de vue des alliés sur la question générale des réparations, et que c'est pour rétablir le contact et la coopération entre Withhall et le Quai d'Orsay qu'ils ont accompli cette mission délicate.

Le rédacteur politique du Sunday Express écrit que le moment n'est pas encore propice pour une rencontre entre MM. Poincaré et Mac Donald. Ce journal est d'avis que les ministres belges sont venus s'entretenir avec M. Mac Donald dans le but de concilier les points de vue français et anglais, mais, ajoute-t-il, il existe encore des difficultés.

Les négociations russo-hollandaises n'ont pas abouti

Les délégués que le gouvernement néerlandais envoya à Berlin traiter avec les Soviets n'ont pas obtenu de résultat. Dans la dernière conférence, qui eut lieu le 3 mai, il fut impossible de se mettre d'accord. Les Pays-Bas désirent absolument que les Russes reconnaissent les anciennes dettes, et que la clause de la nation la plus favorisée joue aussi rétroactivement.

Comme les négociateurs ne parvenaient pas à trouver une base d'entente, les délégués néerlandais proposent de considérer les négociations comme interrompues et non comme terminées. Toutefois, le chef de la délégation russe aurait déclaré que, sur les bases proposées par les délégués hollandais, tout échange de vues était inutile.

L'aide suisse aux enfants des régions dévastées

Au cours de l'année 1923, l'aide suisse aux enfants de France, sous la direction de Mlle M. Moulin, a organisé seize convois qui ont amené en Suisse 578 enfants des régions dévastées.

Ces enfants ont fait en Suisse un séjour d'environ trois mois. L'aide suisse pense pouvoir organiser trente convois au cours de 1924. Les dons se sont élevés à 22.958 fr. suisses et 36.715 fr. français.

Le Dr Benès fera cet été une tournée de conférences aux Etats-Unis

Le docteur Benès, ministre des affaires étrangères de Tchéco-Slovaquie, s'embarquera au mois de juillet pour les Etats-Unis, où il fera des conférences au Williams-College, ainsi qu'aux universités de Columbia et de Wisconsin, qui lui conféreront à cette occasion le titre de docteur honoraire.

M. Benès fera en Amérique un séjour de six semaines, au cours desquelles il se propose de visiter les différentes colonies tchéco-slovaques.

La Tchèque, en Ukraine, réprime une révolte des sans-travail

Des révoltes de sans-travail ont marqué la journée du 1^{er} mai en Russie. A Khartysk, en Ukraine, des troupes de la Tchèque ont dû être appelées pour disperser les mécontents. Trois personnes ont été tuées et dix sept blessées.

A Moscou, dans la prison de Boutyrky, deux mille détenus politiques, alors qu'ils faisaient leur promenade dans la cour, se mirent à crier leur indignation contre le régime auquel ils étaient soumis. Ils formèrent un soviet à eux. Le gouvernement de la prison appela des troupes, qui firent feu en l'air. Les prisonniers rentrèrent dans leur prison, mais commencent une grève d'obstruction, cassant tout ce qu'ils trouvaient et refusant la nourriture.

Pour l'équilibre du budget des Etats-Unis

Le président Coolidge, en opposant son veto au projet de loi qui augmente le montant des pensions accordées aux soldats, a déclaré qu'il est favorable à la réduction des im-

pôts, mais que cette réduction ne peut avoir lieu si l'on ne cesse de voter des lois qui augmentent les dépenses de l'Etat.

L'Australie va posséder le plus grand pont du monde

Le pont métallique que l'on va construire à Sydney (Australie), pour relier la ville à son faubourg de North-Sydney, mesurera 1.149 mètres 10 de longueur totale, et l'arche principale, qui franchit d'un seul jet le bras de mer, aura une ouverture de 502 mètres 90. Ce sera le plus grand pont du monde. Celui de New-York n'a que 300 mètres d'ouverture, celui de Forth 518, et celui de Québec 547.

La révolution à Cuba

A Santa-Clara

Une dépêche de La Havane à la « Chicago Tribune », annonce qu'une bataille terrible est en cours dans la province de Santa-Clara entre les forces insurgées et les forces régulières. La dépêche ajoute que le gouvernement de La Havane a envoyé trois divisions à Santa-Clara pour réprimer la révolte.

Les troupes régulières déserteraient

D'après une dépêche de La Havane, publiée par la « Chicago Tribune », les révolutionnaires cubains déclaraient que les désertions de l'armée régulière prennent des proportions énormes et qu'il y a même en ce moment 5.000 insurgés en campagne. On croit que c'est le général Velez qui est le chef des forces révolutionnaires.

Le voyage en France du prince régent d'Ethiopie

Le ras Tafari, prince régent d'Ethiopie, revenant de Jérusalem, où il s'était rendu pour les fêtes de Pâques, a été reçu solennellement au Caire.

Le peuple égyptien lui a fait un accueil enthousiaste. Il s'embarquera à Alexandrie le 9 mai à destination de Marseille et sera le 15 à Paris.

Les troubles aux Indes anglaises

L'émir d'Afghanistan ayant introduit certaines réformes, qui sont considérées par les musulmans comme en contradiction avec la loi musulmane, les tribus de la région de Kohat se sont soulevées. Elles ont tenu une embuscade dans laquelle est tombé un régiment afghan, qui a perdu des fusils et des munitions.

Les rebelles ont obligé plusieurs postes afghans à capituler. Les troupes afghanes résistent cependant, et on leur envoie des renforts.

On récupère les trésors engloutis

Le bateau de sauvetage « Racer » a ramené à Londonderry pour environ 80.000 livres sterling pour environ 80.000 livres sterling de lingots d'or, provenant du navire « Laurentic », coulé au cours de la guerre dans le Lunk-Scilly (au nord de l'Irlande), avec un cargaison de lingots d'or et d'argent, représentant une valeur de 7 millions de livres sterling. On estime le reste du trésor à environ 180.000 ou 200.000 livres sterling.

Un record de la téléphonie sans fil

La station de Broadcasting américaine de Bambergers W. O. R. de Newark, au cours d'un récent essai de portée à grande distance, a été entendue à Tokio par le fameux ingénieur de T. S. F. Japonais Hiroski Ando. La parole, transmise en « espéranto », était reçue avec une clarté parfaite. La distance couverte à travers tout le continent américain et tout l'Océan Pacifique, est de près de 15.000 kilomètres, ce qui paraît constituer actuellement le record de la portée de la téléphonie sans fil.

Election sénatoriale

Une élection sénatoriale a eu lieu dimanche dans l'Indre. Il y a eu 13 candidats au premier tour.

Il a fallu 3 tours de scrutin. M. Dauthy, ancien député, radical a été élu par 310 voix contre 295 à M. Salmon, radical, conseiller général du Blanc.

CHRONIQUE LOCALE

LE PARTI CONTRE LA PATRIE

Sous ce titre, parfaitement explicite, M. Hubert Bourgin vient de publier un ouvrage (libr. Plon) qui est une édifiante page d'histoire, mais aussi l'histoire d'une douloureuse déception.

Normalien, professeur de l'Université, M. Hubert Bourgin appartient longtemps au parti socialiste unifié : il fut l'un de ces socialistes intellectuels qui furent la parure du parti, et auquel ils donnèrent leur adhésion en toute sincérité, en toute confiance, avec le plus complet désintéressement.

N'étaient-ils pas convaincus, ces socialistes intellectuels, qui avaient « le culte de la probité et de la raison », que le socialisme était l'expression même des « idées de justice, d'ordre, de progrès moral » ?

N'étaient-ils pas convaincus que préparer l'avènement du socialisme était le meilleur moyen de servir ensemble leur pays et l'humanité ?

De fait, M. Hubert Bourgin, avant la guerre, avait publié maints travaux sur les doctrines du socialisme. Or, il advint, à ce fervent adepte du socialisme, une pénible aventure : il devint le collaborateur intime d'Albert Thoams, lorsque celui-ci devint secrétaire d'Etat aux munitions le 20 mai 1915.

Là, pendant de longs mois, le doctrinaire du socialisme put observer tout à son aise et s'instruire.

N'était-ce pas une expérience politique saisissante qui se déroulait à ses yeux : pour la première fois un socialiste entra en contact avec un socialiste en titre personnel et comme mis en congé par son parti mais au nom de celui-ci et comme son mandataire ?

On devine sans peine dans quel état d'âme ce fervent du socialisme aborda ses nouvelles fonctions auprès d'Albert Thomas !...

Pourtant, il ne fallut pas longtemps à M. Bourgin pour s'apercevoir que sa foi socialiste n'était guère en harmonie avec celle de ses coreligionnaires du Parlement.

Quoi qu'il en soit, ce témoin, grâce à ses notes quotidiennes, nous conte ce qu'il a vu, et vraiment son récit ne se déroule pas sans inspirer quelque émotion.

Au début de la guerre, l'attitude des socialistes fut conforme à celle de tous les Français.

L'agression allemande était si manifeste, l'adhésion des socialistes allemands aux ambitions et aux men songes de leur gouvernement impérial était en contradiction si flagrante avec toutes leurs déclarations pacifistes antérieures qu'il était impossible aux plus naïfs ou aux plus germanisants de nos marxistes de ne pas voir la vérité.

Mais, peu à peu, le vieil homme reparut chez beaucoup de socialistes : le parti était resté un « parti » et comme en dehors et au-dessus du pays. On cessa de penser, de sentir en Français, pour penser et sentir en hommes de groupes.

C'est précisément cette évolution significative que M. H. Bourgin nous dévoile à travers les conciliabules quotidiens du groupe parlementaire, où doivent comparaître, comme devant un tribunal, les ministres socialistes.

Et vraiment, l'émotion vous gagne à découvrir à quelles mesquines arrières-pensées, à quelle résignation de la défaite s'abandonnait toute la phalange des socialistes, alors que l'existence même du pays se jouait sur le front.

Le récit se prolonge jusqu'au jour où les socialistes lâchèrent enfin le masque et rompirent ouvertement l'union sacrée, qui ne subsistait plus depuis longtemps qu'à la façade : le 13 septembre 1917, les socialistes refusèrent de participer au ministère Painlevé.

Mais voyez la coïncidence : le refus des socialistes suit de peu l'arrivée en France des « délégués de la révolution russe ».

De fait, — et c'est M. Bourgin qui le constate — « deux articles du programme de Lénine et des Soviets sont réalisés pour la France, d'un seul

coup : l'union sacrée est brisée et le socialisme sort du gouvernement. Il reste à réaliser le troisième : la Révolution.

« Mais si le Parti socialiste est tombé assez bas pour l'émeute, dont, d'ailleurs, il n'aura pas l'audace, il n'est resté assez fort pour la révolution. Sans lui, malgré lui, ou contre lui, la France sera sauvée ».

C'est sur ces lignes et cette affirmation de confiance en la France que s'achève le livre de M. Bourgin.

Livre loyal, livre sincère, livre d'un « pur », dans toute la force du terme ; livre français aussi et que tous les Français devraient lire pour savoir quels périls les socialistes internationalistes font courir à notre pays.

M. DAROLLE.

TOUS RÉPUBLICAINS !

Dimanche, la *Dépêche* a illustré sa première page d'un dessin de Geoffroy. Comme titre, on lisait : « Profession de foi ».

Le dessin représente la République, la Marianne, assise au pied d'un mur recouvert d'affiches électorales, et l'air triste, songeur, elle soupire : « Ils sont tous républicains ! ».

L'excellent artiste qu'est Geoffroy a traduit la pensée non seulement de Marianne, mais celle de tous les républicains.

Ce qui est savoureux, c'est que ce dessin et sa légende sont d'une exactitude parfaite, et qu'ils sont, en même temps, une critique cruelle de la politique du jour.

Sous le titre « les Purs » nous avons montré, dans un précédent numéro, que nombreux sont les candidats qui se réclamant du programme d'un cartel des gauches, étaient, par leur origine, par leurs fonctions, par leurs relations, de parfaits rétrogrades.

Mais tous, avec des trémolos dans la voix, avec un air de sincérité qui cadre mal avec leur origine, leurs sentiments intimes, protestent de leur amour pour la plus grande démocratie.

En Corrèze, dans le Tarn-et-Garonne, notamment, la démocratie a de bien piètres défenseurs !

Et tous se disent républicains, quand même. Nous sommes en période électorale, et les candidats flairent le côté d'où semble souffler le vent du succès.

Songez qu'il y a, en France, 429 listes groupant 2.765 candidats. Beaucoup d'appelés pour peu d'élus, puisqu'aussi bien la Chambre n'a besoin, environ, que de 560 députés. Alors, pour peu de places et pour tant d'ambitions, il faut nécessairement que la surenchère entre en jeu.

Et c'est pourquoi, les plus malins, ce qui ne veut pas dire les plus scrupuleux, tâchent d'être agréés, la gâlette aidant, dans les milieux les plus agissants, quittes à approuver publiquement un programme politique qu'ils réprouvent intérieurement.

Il faut que la Marianne soit bien « costaud », qu'elle ait bon estomac pour résister à toutes les embassades mielleuses qu'elle subit de ces candidats.

L'excellent dessinateur Geoffroy a reproduit la réflexion exacte que la Marianne doit faire en cette période électorale, période où les excommunications républicaines sont faites par ceux-là même qui ont été et redeviendront, selon les résultats du scrutin, les suppôts des partis rétrogrades.

Dans les partis extrêmes, combien y en a-t-il de purs, c'est-à-dire de ceux qui, dans la vie courante, mettent leurs actes en harmonie avec les principes qu'ils ont le toupet de soutenir ? « Ils se disent tous républicains ! »

Et la « *Dépêche* » qui a publié le dessin de Geoffroy sait bien que ce n'est pas vrai !

LOUIS BONNET.

Moule à casser !

« Avant d'aller aux urnes choisissez bien vos candidats, demandez-vous ce qu'ils ont fait et ce qu'ils sont capables de faire, et rappelez-vous bien que l'électeur n'est souverain qu'une fois tous les quatre ans et pendant quelques minutes et que l'on ne récolte que ce que l'on a semé : l'on n'a que les élus que l'on mérite ! »

Tel est le boniment qu'à chaque consultation électorale on entend répéter.

C'est un boniment et rien qu'un boniment. Ceci est bien l'avis des électeurs qui sont au courant des mœurs politiques, surtout des électeurs qui n'ont pour unique objectif que de servir des candidats dans l'espoir d'obtenir d'eux une sincère quelconque.

Eh ! dam ! ces électeurs-là sont, somme toute, les plus « conscients ». Ils sont d'appétit et veulent « croquer ». Tant pis, si c'est au détriment du voisin et tant mieux, si le voisin, bon bougre, leur apporte l'assiette dans laquelle l'élu doit mettre un peu de pitance !

Dès lors, comment ces électeurs ne s'emploieraient-ils pas à faire du raffut autour des candidats dont ils attendent situation et bénéfices !

Oui, l'électeur n'est souverain que tous les 4 ans et pendant l'espace de mettre le bulletin dans l'urne. Une fois, le bulletin dans l'urne, les organisateurs du raffut attendent avec anxiété le résultat.

Il en sera ainsi demain, car il y a une menace à l'horizon, celle de supprimer un grand nombre d'emplois occupés par des incapables, des inutiles, et de ne pas créer de nouveaux emplois.

Et ceux-là défendent leur emploi : c'est humain, que diable ! Nul ne saurait leur donner tort : de même qu'on ne saurait blâmer ceux qui sollicitent une prébende ne veulent pas que l'on casse le moule qui sert à la confection d'emplois !

Les contribuables, cependant, ont besoin que l'on casse ce moule !

L. B.

SIMPLES QUESTIONS !

M. Ed. du Mesnil posait, l'autre jour, dans le Rappel de Paris les questions suivantes que tous les électeurs républicains et patriotes doivent se poser avant de voter leur suffrage :

Sincèrement, puis-je gouverner avec les communistes, qui veulent détruire l'ordre social ?

Sincèrement, puis-je gouverner avec les socialistes révolutionnaires, qui ne votent pas le budget et qui d'ailleurs, se refusent dédaigneusement à toute participation à des gouvernements « bourgeois » ?

Sincèrement, mon goût de la propriété individuelle (prolongation de la personnalité humaine, dit Léon Bourgeois), que je tiens du clair esprit de la Révolution française, peut-il s'accorder avec le collectivisme, fils d'un néo-messianisme nauséux ?

Sincèrement, mon amour de la patrie, au sens où l'entendaient les Jacobins, peut-il se concilier avec un internationalisme béat et bélang qu'Edgar Quinot qualifiait de « fantôme engendré par le sophisme et par la peur » ?

Sincèrement, puis-je marier l'eau et le feu ? réaliser la pierre philosophale ou la quadrature du cercle ?

Non.

Alors, laissez-moi faire appel à cette vieille concentration républicaine qui exclut les extrêmes et qui a fait ses preuves.

Sans doute, je ne puis empêcher nos extrémistes de rêver au bel habit de cuir des travaillistes anglais.

Mais gare ! un pan trop court et voilà une veste.

Le socialisme et la propriété

EXTRAIT DU DISCOURS DE M. R. Poincaré au banquet de la Fédération Républicaine de France, le 24 avril 1924.

« Les socialistes unifiés veulent abolir la propriété individuelle ; ils dénoncent le capital comme responsable des inégalités et des misères humaines. Les républicains croient que l'inégalité est un fait de nature et non pas un fait de civilisation ; ils veulent que, dans les sociétés modernes le capital travaille et que le travail possède ; ils ne songent pas à supprimer la propriété, mais à la répartir et à la généraliser. Où est le cartel électoral qui puisse concilier des doctrines aussi opposées ? Lorsque des socialistes unifiés s'unissent à des radicaux-socialistes ou à des socialistes indépendants, sont-ils les premiers qui renoncent à condamner la propriété privée, ou sont-ils les seconds qui se rallient à cette condamnation ? »

« Quels sont ceux qui avalent la pilule amère dont a parlé M. Léon Blum ? »

CHARMANTE ATTENTION !

L'administration des P. T. T. nous gâte !

Elle vient de mettre le comble à ses prévenances pour ses clients.

L'annuaire 1923-1924, qu'elle vient d'éditer, porte, en effet, imprimé au dos de la couverture, le libellé suivant :

Annuaire officiel des abonnés au téléphone

Région de Paris (1923-1924)

Traitement des affections nerveuses, des psychopathies, etc...

Sanatorium de la Malmaison, 4, place Bergère, Rueil (Seine-et-Oise).

C'est tout à fait gentil, tout à fait aimable : merci à cette bonne et attentionnée administration qui prend tant de souci de la santé de ses clients.

Elle sait, en effet, que ceux-ci s'énervent très souvent devant l'appareil téléphonique en attendant pendant de longues heures une communication qui ne leur est pas donnée !

L. B.

Légion d'honneur

M. Lacaze, lieutenant-colonel à la 17^e légion, est inscrit au tableau de concours pour le grade d'officier de la Légion d'honneur.

Sont inscrits pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur : MM. Roques, Jouannet, lieutenants au 9^e d'infanterie ; Pourreau, Faivre, capitaines, Gorge, lieutenant, Vives, chef de brigade hors classe à la 17^e légion de gendarmerie.

Médaille militaire

Sont inscrits au tableau du concours pour la médaille militaire, les gendarmes de la 17^e légion dont les noms suivent :

Montariol, Soubiran, Fourty, Boube, Déjean (Célestin), Albarel, Daurbert, Durreigne, Montané, Jean, Dubuc, Cassé, Rivière, Labatut, Gardes, Déjean (Jacques), Berjand, Jilibert, Rigal, Lapeyrate, Pégot, Bonave, Trénaç, Blassette, Dablanc, Lasvaux, Canal, Sabatier, Lacoste, Bergé, Lamongie, Descazaux, Décas, Riquet, Rivière, Roussel, Ajustron, Targébayre, Rey, Marin, Sauvetterre, Garrigues, Aussel.

Pour le dépouillement du scrutin

Les bulletins valables

Nous croyons devoir attirer tout particulièrement l'attention des maires et scrutateurs chargés de dépouiller les bulletins sur les dispositions législatives suivantes :
Baucoup d'électeurs et même certains maires nous assure-t-on, les ignorent.
Nous les publions d'après les « instructions » préfectorales adressées aux maires du département.

Chaque électeur dispose d'autant de suffrages qu'il y a de députés à élire et peut à son gré, composer son bulletin de noms empruntés aux diverses listes en présence ; cette opération connue sous le nom de « panachage » peut être effectuée soit au moyen d'un bulletin imprimé où des noms ont été rayés et remplacés par d'autres, soit au moyen d'un bulletin entièrement manuscrit ; dans les deux cas, le vote est valable.

Le bulletin imprimé pourra revêtir les formes les plus diverses : ou bien il sera exactement conforme aux listes déposées à la Préfecture et à l'ordre de présentation des candidats, ou bien encore tout en ne contenant que les noms d'une même liste, il les présentera dans un ordre différent de celui de la déclaration de candidature et cet ordre lui-même pourra varier suivant les régions du département, ou bien enfin il présentera une combinaison des candidatures empruntées aux diverses listes en présence. De son côté, l'électeur pourra sur l'un quelconque de ces bulletins apporter, à la main, toutes les modifications qu'il voudra ; à plus forte raison a-t-il le droit de composer entièrement son bulletin comme il l'entend sur une feuille de papier blanc.

Toutes ces combinaisons sont valables ; une liberté absolue existe à cet égard car on ne trouve ni dans la loi du 12 juillet 1919, ni dans la législation ultérieure aucune disposition restrictive à ce sujet. Bien plus, au cours de la discussion, en 1919, une disposition déclarant nul tout bulletin imprimé non conforme aux déclarations de candidatures a été rejetée. L'obligation de ne déclarer à la Préfecture que des listes complètes, édictée par la loi du 15 mars 1924, ne s'étend pas à la rédaction des bulletins de vote. Ils pourront toujours porter un nombre de candidats inférieur à celui des députés à élire sans cesser d'être valables.

Mais si le bulletin contenait plus de noms qu'il n'y a de députés à élire, il ne serait pas tenu compte des derniers noms inscrits en sus du chiffre des sièges à pourvoir. S'il arrivait que les noms fussent écrits de telle façon qu'il y ait impossibilité à distinguer les premiers des derniers (écritures en forme de cercle par exemple), le bulletin serait annulé.

La jurisprudence formée à cet égard en matière d'élections municipales trouverait ici son application.

Service vicinal

M. Lasfargues est nommé cantonnier de 5^e classe à la résidence de Ventailac.

Octroi

M. Bordaries, surveillant d'octroi de Cahors, est nommé receveur.

Service téléphonique

Par suite de la mise en service du circuit Limoges-Tours, des communications téléphoniques pourront être échangées, à partir du 5 mai 1924, entre les postes publics et privés du département du Lot et ceux du département d'Indre-et-Loire.

La taxe unitaire des conversations est fixée à 5 fr. 25 pour les communications de jour et à 3 fr. 15 pour les communications de nuit.

Syndicat d'Initiative de Cahors

Les membres du Syndicat d'Initiative de Cahors se sont réunis le 4 mai à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Daynard.

M. Giustiniani a été élu trésorier du Syndicat pour 1924. La publication d'un guide illustré de Cahors a été décidée et le soin a été confié aux membres du bureau d'assurer la rapide parution de ce document réclamé par les nombreux touristes qui visitent Cahors. Notons, à ce sujet que l'affluence des touristes durant les vacances de Pâques a été, cette année, tout à fait remarquable, ce qui est d'excellent augure pour la saison qui s'ouvre.

Baccalauréat

L'inspecteur Académique nous communique la note suivante :

Les épreuves écrites du baccalauréat auront lieu le 30 juin, 1^{er} et 2^e juillet prochains.

Les inscriptions seront reçues dans les secrétariats des Facultés des Sciences et des Lettres du 5 mai au 24 mai inclus.

Les candidats ayant besoin d'une dispense d'âge sont invités à formuler leur demande sans délai.

Lettres

Les candidats à la deuxième partie qui ne subiront pas les épreuves devant la Faculté où ils ont été admis à la première partie, devront demander le transfert de leur dossier de première partie avant la clôture du registre d'inscriptions.

Université de Toulouse

Faculté de Droit

Il est rappelé à MM. les étudiants en Droit que la quatrième inscription de l'année scolaire courante doit être prise du 1^{er} au 15 mai.

Notes touristiques

La grotte du Pech-Merle, à Gabrerets

L'aménagement des nouvelles grottes de Gabrerets est en bonne voie ? En quoi consiste-t-il ? Quand pourra-t-on visiter ?

Ces trois questions m'ont été si fréquemment adressées depuis quelque temps que, prenant à deux mains mon courage d'être indiscret, je me suis hasardé à les poser moi-même à M. l'abbé Lemozi. Je lui demandai, par surcroît, l'autorisation de communiquer sa réponse, non seulement à nos collègues de la Société des Etudes, mais encore aux lecteurs du « Journal du Lot ». La bienveillance de M. Lemozi ne se dément jamais. Il a bien voulu se laisser faire et m'accorder renseignements et autorisation. Je le remercie de me permettre ainsi de satisfaire les nombreuses curiosités tenues en éveil à Cahors et ailleurs, depuis la conférence du 2 décembre 1922, par de très intéressants mais trop rares articles de revues, celui par exemple de « l'illustration » du 13 octobre 1923.

La grotte du Pech-Merle n'était pas aménageable par les boyaux qui permettent à M. Lemozi de passer, en rampant pendant près de 400 mètres, des galeries à stalactites découvertes en premier lieu aux galeries infiniment plus précieuses au point de vue scientifique qu'une intuition admirable lui avait fait soupçonner. Il fallait abandonner cette voie inutilisable pour tout autre qu'un spécialiste expert et entraîné. M. Lemozi dressa son plan et se mit à l'œuvre au début de 1923. Un puits fut entièrement foré dans la roche dure. Une nouvelle entrée fut ainsi ouverte à 490 mètres de l'accès naturel délaissé ; elle se trouva répondre exactement aux calculs établis par le savant abbé. Un escalier de plus de 60 marches va être installé dans une tranchée de 20 mètres de longueur creusée, elle aussi, dans la roc et qui sera terminée ces jours-ci.

Ces travaux sont, on le voit considérables. Ils ne se borneront point à l'établissement de l'accès commode que je viens d'indiquer. D'autres installations vont s'y ajouter qui assureront, avec la sauvegarde complète du trésor rendu aisément accessible, le confort le plus parfait pour le visiteur. A l'extérieur, une sérieuse grille de 1300 mètres de développement entourera le domaine au prestigieux sous-sol. Trois portes à fermeture hermétique, dont deux ne pourront jamais s'ouvrir à la fois, parement aux dangers et aux inconvénients des courants d'air...

Que trouvera-t-on derrière ce triple portail ? De quoi ravir non seulement le savant, mais aussi le simple touriste. Trois galeries aussi curieuses au point de vue de la préhistoire qu'à celui de la splendeur des cristaux. Les attributs de Lacave associés aux richesses des Eyzies ! Parmi les fées des stalactites et des stalagmites, les gravures et les peintures de l'homme primitif si admirablement intactes dont M. Lemozi nous montra de surprenantes copies au cours de sa conférence du 2 décembre 1922. En dehors de ces chefs-d'œuvre graphiques, des traces matérielles d'animaux disparus depuis longtemps de nos climats. Dans une autre, de nombreux restes d'ours des cavernes subsistent, notamment une tête complète mesurant 48 centimètres de longueur...

Mais comment tenter une description de ce prodigieux domaine quand on ne l'a pas parcouru soi-même ? Peu de temps maintenant nous séparera du moment où cette visite sera permise. M. Lemozi pense ouvrir au public vers la fin de juillet prochain, c'est-à-dire dans trois mois environ, la triple porte enchantée de Pech-Merle. Nous en reparlerons alors...

Eug. GRANGIE,

Délégué départemental du T. C. F.

Officiers de complément

La séance d'instruction pour les officiers de complément (2^e catégorie) aura lieu le 3 mai.

Réunion à 9 heures à Lacapelle (3 km., ouest de Cahors).

Orphéon Cadurcien

Les membres de l'Orphéon sont priés de se rendre au Café de la Promenade, siège de leur Société, le mardi 13 mai 1924.

Leur présence est indispensable.

Ordre du jour :

1^o Formation d'une Commission patronale ;
2^o Nomination du Bureau ;
3^o Etude d'un programme pour la saison d'été.

Le Directeur.

Les frais d'examen pour la Licence en Droit

Par décret rendu sur la proposition du ministre de l'Instruction publique les droits d'examen à percevoir au profit du Trésor public pour la licence en droit telle qu'elle est organisée par le décret du 2 août 1922, sont fixés à somme de 750 francs et sont répartis à raison de 250 francs pour chaque examen. Tout candidat qui sans excuse jugée valable par le doyen ne répond pas à l'appel de son nom au jour indiqué pour l'examen perd le montant du droit qu'il a versé.

Cour d'Assises du Lot

A la prochaine session des Assises du Lot, comparaitra le nommé Jean-Baptiste Gaurabit, inculpé d'incendie volontaire.

Accident du travail

Un ouvrier menuisier, chez M. Fourès, entrepreneur de charpente Maurice Miramont, 19 ans, demeurant 12, rue du Pont-Neuf, était occupé à visser un chevron lorsque son tour-nevis a glissé et l'a atteint à l'œil gauche. A moins de complications, cette blessure entraînera une incapacité temporaire de travail de 12 jours environ.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 22 au 26 avril 1924, a été la suivante :

Nombre de placements locaux : demeure : 9 hommes, 3 femmes.

Interlocaux : 6 hommes, 2 femmes.

En extra : 3 hommes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 2 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 10 hommes, 5 femmes.

Le paiement d'un mandat-poste à un tiers

Un mandat, portant que les formalités prescrites par l'instruction générale sur le service des postes ont été remplies, a été payé à une personne autre que la véritable destinataire, Mme veuve Pazat.

Celle-ci ne justifie pas que l'employé qui a procédé à ce paiement se soit trouvé en présence de motifs de suspicion de fraude, de nature à faire surseoir au paiement.

La lettre contenant le mandat poste a été remise, en effet, à un homonyme de Mme veuve Pazat, habitant la même commune, et elle n'était ni chargée, ni recommandée.

Le Conseil d'Etat a décidé que l'Etat ne devait aucune indemnité à la plaignante.

Concours pour l'emploi de sténo-dactylographe

La liste de classement des veuves de guerre pour l'emploi de sténo-dactylographes dans les Préfectures et sous-préfectures ayant paru au *Journal Officiel* du 23 avril 1924, l'une des veuves classées a été affectée à la Préfecture du Lot. Dans ces conditions, le concours pour l'emploi de sténo-dactylographe qui aura lieu à Cahors le 14 mai, ne comportera que deux emplois au lieu de trois.

Chronique des Théâtres

Concert Madeleine Millochau-Jean Nouyril

Samedi a eu lieu le concert donné par Mlle Madeleine Millochau et M. Jean Nouyril. Nouveau régal pour les amateurs qui ont retrouvé avec plaisir les brillants et consciencieux interprètes de tant d'œuvres intéressantes.

Nolans au hasard du souvenir les morceaux qui ont particulièrement éveillé notre attention : Le trio (en fa) de St-Saëns, si noble d'allure, une nocturne de Marthe Grumbach, un peu flou de teinte, un intermezzo du même auteur, bâti sur un thème de pastorale en forme de danse, émaillé, comme il convient chez tout compositeur moderne de dissonances et même de polytonalités, une berceuse de Fauré, Dolly, jouée dans un joli sentiment, par Mlle Millochau ; pour le violoncelle, un joli thème de Corelli, une musette de J.-S. Bach, et plusieurs morceaux de virtuosité, dans l'exécution desquels M. Jean Nouyril dépense sans compter l'âme et le brio.

Arrivons à la partie du concert qui tirait son charme non moins que son importance de la personnalité de l'auteur : les trois Aquarelles de Philippe Gaubert, « Par un clair matin, Soir d'automne, Sérénade ». Est-ce bien avec des mots que l'on peut rendre l'impression qui se dégage de cette musique débordante de poésie exprimée par des sonorités tour à tour chatoyantes, voilées, vibrantes et par des thèmes d'une richesse sans pareille. Après une unique audition, nos préférences vont à ce chaud dialogue de « Par un clair matin » entre le violon et le violoncelle sur un fond d'arpèges au piano. Tout ce qu'une nature vraiment musicale comme celle de Ph. Gaubert peut renfermer, se retrouve dans ces pages pour la joie des auditeurs, et, disons-le sans fausse modestie, des compatriotes.

Il est juste de rendre hommage, sans réserve, à l'effort de Mlle G. Gourcerol, qui, au piano, a donné la réplique aux cordes avec assurance et un joli souci d'interprétation, de même qu'à Mme Falletti, qui, au même instrument, et dans des accompagnements hérissés de difficultés, a fait preuve de technique délicate et compréhensive.

Dans un intermède de chant, Mlle G. Palame a trouvé de justes accents pour rendre, « Au loin » de Schumann et « d'une Prison » de Reynaldo Hahn.

Une saynète lestement enlevée par Mlle Francez et M. René Barreau clôturait cette charmante fête d'art.

Palais des Fêtes

Grande soirée de Gala du mercredi 7 mai 1924 :

MANON Opéra-Comique en 5 actes et 6 tableaux de MM. Meilhae et Gilles, Musique de Massenet.

C'est donc bien aujourd'hui, mercredi, 7 mai 1924, à 8 heures 30 très précises, dans la belle salle du Palais des Fêtes, spécialement aménagée pour la circonstance, que doit avoir

lieu l'unique représentation de Manon, donnée par l'Association des Grands Galas Lyriques, au bénéfice de l'Aviron Cadurcien.

Comme l'on pouvait s'y attendre, les bureaux de location ont été des apparitions de l'affiche, pris d'assaut par une foule avide de beaux spectacles.

Toutefois, l'Association des Grands Galas, d'accord avec le Conseil d'Administration de l'Aviron, a réservé un certain nombre de places, dans chaque catégorie, pour permettre aux personnes venant des environs, ou à celles qui pour une raison quelconque n'ont pu se présenter aux bureaux de location d'assister à cette belle soirée.

Ainsi que nous l'avons fait connaître dans nos précédents numéros, le public aura entière satisfaction. Manon sera interprétée par les brillants artistes que sont Mmes Maud Izard, Salvy, Goillandeau, Gandry, Gallandou, MM. Rousseau, Lapeyre, Lacoume, Castel, Dugès, Dartès, etc., et par les chœurs du Capitole de Toulouse. L'ouvrage sera donné au complet avec admirable mise en scène réglée par M. Lacoume, régisseur de scène au Théâtre du Capitole à Toulouse.

Nous invitons les retardataires à se présenter au Palais des Fêtes, dès l'ouverture des bureaux, c'est-à-dire à 20 heures très précises, s'ils veulent être assurés de trouver des places.

CHRONIQUE SPORTIVE

Vel Auto Lotois Circuit GRIFFON

La course du 4 mai a obtenu un vil succès, malgré les nombreuses courses de la région : nous avions groupé une quinzaine de Nationaux et autant de départementaux.

Le départ fut mené à toute allure par les départementaux qui, après 15 minutes avant leurs aînés, n'ont pas été rejoints.

Résultat de la course départementale :

1^{er} Valadié, du V. A. L. ; 2^e Brondeh, du V. A. L. ; 3^e Owiller, du V. A. L. ; 4^e Barbançe, du V. A. L.

Une neutralisation de 15 minutes permet aux coureurs de se ravitailler ; Brondeh et Valadié demandent à continuer le parcours deux minutes après leur arrivée.

Arrivent ensuite les Nationaux en peloton compact. Après la neutralisation, les Nationaux partent à leur tour. Huot mène à vive allure jusqu'à Mercurès ; après la traversée de cette localité, la course devient monotone.

Les diverses localités sont traversées sans accidents sous les applaudissements du public ; nous approchons de Salviac et le train s'accélère ; devant une foule délirante, le peloton complet traverse la petite ville sportive.

Nous arrivons en terrain accidenté et Chauvière en profite pour démarer à fond dans la côte de Montcléra. Derrière lui, la chasse s'organise ; tandis que Massal hésite, Louben part à la poursuite du fugitif ; à la descente sur Frayssinet-le-Gélat, le compteur marque 60 à l'heure. Cette dernière localité est traversée à toute allure ; à ce moment les coureurs sont divisés en 4 pelotons.

A Praysac, contrôle fixe, une foule nombreuse attend les routiers, dans la traversée de cette ville. Laplace, parvient à rejoindre le peloton avant Castelfranc. Ce dernier met pied à terre, un moment d'émotion ; il n'en est rien, le petit Norber change simplement son braquet et avant la Bastide-du-Vert il recolle avec le style d'un grand coureur. Voici Rostasse et nous prenons la route de St-Médard ; un peu plus loin, une bonne vieille implore le ciel en se lamentant sur le sort des as de la route. Voici Gatus avec sa côte très dure ; Chauvière en profite pour démarer ; Massal se lance à sa poursuite ; Laplace, qui se trouve en dernière position, remonte tout le lot ; il est le premier à rejoindre les leaders. Espère et Mercurès sont passés à fond de train ; la côte de Regourd n'apporte aucun changement ; à la place des Mobles, Laplace mène, devant Chauvière et Massal. Deux réclammations étant portées contre le coureur Massal, nous ne pouvons donner que le classement officieux.

1^{er} Massal ; 2^e Chauvière à une roue ; 3^e Gauban ; 4^e Laplace ; 5^e Soulié, etc.

Laplace sur bicyclette Griffon premier des Juniors, Brondeh termine les 185 kilomètres à titre départementaux devant Valadié, Laplace, seul coureur chargé

Un beau jour pour PEUGEOT

CIRCUIT GRIFFON

Les trois premières Places sont obtenues par la bicyclette « PEUGEOT ».

- 1^{er} Massal
- 2^e Chauvière
- 3^e Gomban

Tous sur bicyclette PEUGEOT

La première Place des Départements est obtenue également par Valadié, sur Bicyclette PEUGEOT

AGENTS DE PEUGEOT
DELGROS & BARAT
PLACE GAMBETTA
Cahors

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Nous avons commencé dimanche la publication d'un nouveau feuilleton traduit de l'anglais :

LE ROSAIRE

de Florence BARCLAY

Il est peu de romans aussi poignant et où vibre aussi ardemment la guitare d'amour.

Comme dans la plupart des romans anglais, l'action est lente au début, jusqu'au moment où l'intérêt devient passionnant et constant. Que le lecteur s'obstine à poursuivre sa lecture en dépit des longueurs initiales; il ne regrettera point sa persévérance !... Aussi bien voici, en quelques mots, le résumé de ce début :

Richesse de fortune et de santé, Garth Dalmain est un superbe jeune homme et un peintre déjà renommé. Il aime passionnément la beauté et il l'admire partout où il la trouve, dans la nature ou sur le visage des femmes de son monde dont il fait le portrait.

En le mettant en contact avec de nombreux modèles, son art lui a appris qu'une belle femme n'est pas toujours une belle âme. Il n'a pas trouvé encore la femme parfaite. Il la cherche, il la rencontre un soir, dans une réunion « select », chez sa Grâce la Duchesse de Meldrum. Miss Champion, la nièce de la duchesse, chante d'une voix angélique la romance du Rosaire. C'est la révélation. La jeune fille réalise à ses yeux l'idéal féminin. Elle est celle que tout son être appelle : elle sera sa femme. Et il lui fait une déclaration brusque, ardente, définitive. Miss Champion est « une très belle femme sous une vulgaire enveloppe ». Elle a trente ans et aucun homme n'a encore essayé de découvrir, sous ces apparences imparfaites, une femme dans sa perfection. Elle-même n'a jamais senti la joie d'être la première dans le cœur d'un être humain; elle n'a jamais songé sérieusement à l'amour. La déclaration de Dalmain la déconcerte et, en même temps, lui révèle son cœur. Mais, à la réflexion, elle met sa décision en parallèle avec le goût si prononcé de son adorateur pour la beauté physique. Sa réponse, le lendemain matin, se traduit par un « oui » catégorique et même offensant, mais les événements vont se succéder, passionnants.

Le traducteur a donné à ce long cri d'amour, à ce récit d'une psychologie qui dépasse la simple description des faits, une allure bien française. L'édition anglaise s'est vendue à plus d'un million d'exemplaires. Cela suffit à garantir le profond intérêt que l'ouvrage offre au lecteur.

PERDU

Depuis vendredi, vers 4 heures, un chien braque, à double nez, de forte taille, robe marron et poitrail gris, répondant au nom de PATAUD, n'a pas reparu chez son propriétaire.

S'adresser chez M. AUGERAUD, 19, rue Nationale, pour donner renseignements ou ramener le chien. Bonne récompense.

Arrondissement de Cahors

Limogne

Foire. — La foire de samedi 3 mai, favorisée par un temps splendide, a été importante. Cours pratiqués : Bœufs de travail, hausse très sensible, de 3.600 à 4.000 fr.; vaches, de 2.400 à 2.800 fr.; bouvillons, de 1.500 à 1.800 fr.; veaux, de 4 fr. 50 à

Arrondissement de Cahors

Limogne

Foire. — La foire de samedi 3 mai, favorisée par un temps splendide, a été importante. Cours pratiqués : Bœufs de travail, hausse très sensible, de 3.600 à 4.000 fr.; vaches, de 2.400 à 2.800 fr.; bouvillons, de 1.500 à 1.800 fr.; veaux, de 4 fr. 50 à

Arrondissement de Cahors

Limogne

Foire. — La foire de samedi 3 mai, favorisée par un temps splendide, a été importante. Cours pratiqués : Bœufs de travail, hausse très sensible, de 3.600 à 4.000 fr.; vaches, de 2.400 à 2.800 fr.; bouvillons, de 1.500 à 1.800 fr.; veaux, de 4 fr. 50 à

Arrondissement de Cahors

Limogne

Foire. — La foire de samedi 3 mai, favorisée par un temps splendide, a été importante. Cours pratiqués : Bœufs de travail, hausse très sensible, de 3.600 à 4.000 fr.; vaches, de 2.400 à 2.800 fr.; bouvillons, de 1.500 à 1.800 fr.; veaux, de 4 fr. 50 à

Arrondissement de Cahors

Limogne

Foire. — La foire de samedi 3 mai, favorisée par un temps splendide, a été importante. Cours pratiqués : Bœufs de travail, hausse très sensible, de 3.600 à 4.000 fr.; vaches, de 2.400 à 2.800 fr.; bouvillons, de 1.500 à 1.800 fr.; veaux, de 4 fr. 50 à

4 fr. 75 le kilo; cochons pour la charcuterie, 3 fr. 50 le kilo, poids mort; brebis, de 130 fr. à 150 fr. Blé, de 70 à 23 fr. les 80 kilos; mais étranger, 80 fr. les 100 kilos; mais du pays pour semences, 110 à 115 francs l'hectolitre; avoine, de 31 à 33 francs les 50 kilos; fèves, 70 fr l'hectolitre; pommes de terre, de 30 francs à 34 francs le sac; cerneaux, de 10 à 10 fr. 50 le kilo.

Poulets, 4 francs; poultes, 3 fr. 50; dindons, 3 fr. 75; lapins domestiques, 2 francs, le tout la livre; fromages du pays, 2 francs la douzaine; œufs, 3 fr. 50 la douzaine.

Jardinage assez abondant à des prix élevés; plants de tomates, 1 fr. 50 la douzaine; choux-fleurs, de 1 fr. 50 à 2 fr. 50, suivant grosseur.

Il s'est perdu, le jour de la foire, un portefeuille contenant trois Bons de la défense nationale, de 1.000 fr. chacun et une somme de 300 francs en billets de banque.

Puy-l'Évêque

Secours mutuels. — Dimanche dernier, a eu lieu l'Assemblée générale de la Société de Secours mutuels de Puy-l'Évêque, sous la présidence de M. Delbrel, président. Après avoir tranché diverses questions d'ordre intérieur et admis de nouveaux membres participants, le trésorier, M. L. Larmarie, a donné connaissance à l'Assemblée de la situation générale financière pour 1923.

Au 31 décembre, la Société se composait de 68 membres participants et 55 membres honoraires, 24 membres sont en retraite.

Durant l'année 1923, il n'y a pas eu d'admission de membres participants, mais cinq membres honoraires ont été inscrits.

MM. Monteil et Feydel ont pris la retraite à la date du 1^{er} avril. Vingt-quatre membres participants ont reçu les soins médicaux et pharmaceutiques. La dépense moyenne par membre a été de 13 fr. 55. Recettes générales de l'année, 1.602 fr.; dépenses, 1.158 fr. 25.

Actif de la Société. — Caisse des dépôts et consignations, 3.424 fr. 25; en caisse chez le trésorier, 499 fr. 80; caisse des retraites, 28.501 fr. 28.

Cette situation financière approuvée, le président a levé la séance.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de la jeune Mlle Marie-Louise Corrège, dame employée des P. T. T. à Paris, en traitement à Bouysee, chez ses parents, où elle était venue se reposer depuis quelque temps. Mariée depuis peu, elle est morte à la fleur de l'âge, plongeant à nouveau dans le deuil cette malheureuse famille Ch. Bessières déjà si éprouvée par la perte du fils Bessières, tombé glorieusement au champ d'honneur à la veille même de l'armistice.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Prayssac

Obsèques. — Dimanche soir 4 mai, à 17 heures ont eu lieu les obsèques de M. Lalanne, pharmacien et conseiller municipal de Prayssac, chevalier de la Légion d'honneur.

Une foule imposante assistait aux obsèques et témoignait ainsi de la haute estime dont jouissait le défunt et de sa reconnaissance pour les services rendus.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par M. le docteur Goutenègre, maire, au nom du Conseil municipal, par M. le docteur Labelle, de Paris, au nom des amis du défunt et par M. Garnal, président du Syndicat des Pharmaciens du Lot au nom des Pharmaciens du Lot.

Ils ont rendu hommage aux qualités du défunt, rappelé les services qu'il a rendus au cours d'une longue et honorable carrière professionnelle et publique.

Nous prions Madame Lalanne et Mlle Pradel et toute la famille, de vouloir bien agréer en ces cruelles circonstances l'hommage de notre douloureuse sympathie. — P. G.

Vers

Nécrologie. — M. Elie Espéret, maître d'hôtel, vient d'être enlevé à l'af-

fection des siens par une implacable maladie, à l'âge de 43 ans.

Toute la population de la commune l'a accompagné à sa dernière demeure.

Nous adressons à sa famille nos vives condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

M. DELMAS, député, propriétaire à Saint-Sulpice (Lot), a l'honneur d'informer ses amis qu'il se tiendra à leur disposition non seulement tous les jours de foire du 15, mais encore les derniers samedis du mois (nouvelle foire), rue Roquefort, à Figeac (Lot).

Pour l'électricité de la ville. — Un plan d'extension de la ville, côté Ouest, a été dressé par les soins de M. Bories, architecte municipal, qui fait actuellement l'objet d'une enquête « de commodo et incommodo ».

Cette enquête porte sur le projet d'échange, en vue de la création de voies nouvelles, d'un chemin de piétons situé dans le domaine de Clermont, appartenant à l'hospice, et sur le projet de vente aux enchères de divers immeubles dudit domaine de Clermont.

On ne peut qu'approuver l'idée que poursuit notre Conseil municipal, de donner à notre ville un dégagement intérieur, ce qui permettra d'assainir et de développer les artères principales de notre cité. Il y a fort à faire, mais c'est un commencement.

Prévoce voleur. — Nous avons relaté l'arrestation d'un nommé Lafabrégué inculpé de vol de bicyclette. L'enquête découverte que Lafabrégué n'est pas à son premier exploit.

Dans la banlieue de Figeac à la Morne, il cambriola l'immeuble de M. Ber, propriétaire.

Il cassa une vitre d'une fenêtre, pénétra dans une pièce et s'empara d'une somme de 120 fr. contenue dans un portefeuille.

Poursuivant sa course vagabonde, Lafabrégué se rendit à Cahors, le 1^{er} mai. Comme il se livrait à des dépenses exagérées, la brigade de gendarmerie de cette localité fut mise en éveil et, après enquête, le mettait en état d'arrestation et le conduisit au parquet de Figeac.

Après un interrogatoire, l'arrestation a été maintenue et Lafabrégué a rejoint la maison d'arrêt.

Ce précoce bandit n'a pas encore dix-sept ans. Acquitté en 1922 par le tribunal pour enfants de notre ville, pour vol d'un billet de 100 fr., il fut ensuite poursuivi pour un vol analogue devant le tribunal correctionnel d'Aurillac, qui lui infligea une condamnation à trois mois de prison, avec sursis. Peu de temps après cette mise en jugement, Lafabrégué commit un nouveau vol aux environs de Rodez, qui lui valut une condamnation de trois mois et un jour de prison.

A peine sorti de cette geôle de Rodez, Lafabrégué se rendait encore une fois coupable d'un vol de numéraire et d'une montre à Marcillac (Aveyron), et venait à Figeac, commettre le vol de la bicyclette de M. Lacombrade, le 21 avril.

Lafabrégué aura donc à répondre de quatre vols commis depuis le 20 avril, date de sa sortie de la prison de Rodez.

Sousceyrac

Fête locale. — Notre fête locale a eu lieu dimanche et lundi.

Le programme des distractions aussi nombreuses que variées, a été très goûté. De nombreux visiteurs s'étaient rendus dans notre commune où le meilleur accueil leur a été fait.

St-Céré

Récompense. — Notre compatriote, Mme Yvonne Peyrussie, résidant à Paris, vient de recevoir la médaille d'honneur pour son courage et son dévouement en qualité de sage-femme de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Mme Peyrussie est fille de notre sympathique conseiller municipal, M. Cazelle, restaurateur.

Nos sincères félicitations à Mme Yvonne Peyrussie.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

L'incendiaire de Masclat. — L'instruction suivie contre Jean-Baptiste Gauthier qui, dans la nuit du 1^{er} janvier dernier, mit le feu à une grange qu'il possédait à Masclat, est terminée.

L'inculpé est l'objet d'un renvoi devant la Chambre des mises en accusation pour être jugé, à la session des assises du Lot qui se tiendra à Cahors, le 16 juin prochain. C'est M. Alibert du barreau de Gourdon, qui sera son défenseur devant la cour d'assises.

Affaire de coups et blessures du Vigan. — Vendredi soir 2 mai, M. Delrieu, juge d'instruction à Gourdon, s'est transporté dans la commune du Vigan, accompagné de M. le docteur Goulon, médecin légiste, à l'effet de recevoir les déclarations de la victime, Clément Lacombe, au Peyrès, dont l'état s'est quelque peu amélioré. Lacombe s'exprime encore très difficilement et ne donne pas l'impression d'une parfaite sincérité, ce qui tend à obscurcir encore cette affaire, déjà dépendant suffisamment embrouillée jusqu'ici.

L'instruction se poursuivra activement au courant de la semaine prochaine.

Espérons que l'audition des témoins mettra les choses à point.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

L'incendiaire de Masclat. — L'instruction suivie contre Jean-Baptiste Gauthier qui, dans la nuit du 1^{er} janvier dernier, mit le feu à une grange qu'il possédait à Masclat, est terminée.

L'inculpé est l'objet d'un renvoi devant la Chambre des mises en accusation pour être jugé, à la session des assises du Lot qui se tiendra à Cahors, le 16 juin prochain. C'est M. Alibert du barreau de Gourdon, qui sera son défenseur devant la cour d'assises.

Affaire de coups et blessures du Vigan. — Vendredi soir 2 mai, M. Delrieu, juge d'instruction à Gourdon, s'est transporté dans la commune du Vigan, accompagné de M. le docteur Goulon, médecin légiste, à l'effet de recevoir les déclarations de la victime, Clément Lacombe, au Peyrès, dont l'état s'est quelque peu amélioré. Lacombe s'exprime encore très difficilement et ne donne pas l'impression d'une parfaite sincérité, ce qui tend à obscurcir encore cette affaire, déjà dépendant suffisamment embrouillée jusqu'ici.

L'instruction se poursuivra activement au courant de la semaine prochaine.

Espérons que l'audition des témoins mettra les choses à point.

L'inculpé Soulié reconnaît avoir frappé Lacombe à l'aube, mais il nie énergiquement l'avoir agressé au chemin de Tauty, où la victime a été trouvée râlant et sans connaissance, le lendemain lundi.

Dans quelques jours, on sera vraisemblablement fixé sur tous ces points.

Commencement d'incendie. — Dimanche, vers 14 heures, le feu a pris chez M. Bruno, en l'absence des propriétaires par suite d'un court-circuit.

Mme Bruno avait fait chauffer du lait à l'aide d'un réchaud électrique et avait oublié de l'éteindre à son départ.

Des voisins s'étant aperçus de l'incendie, pénétrèrent à l'intérieur par une croisée du rez-de-chaussée imparfaitement fermée et éteignirent le feu.

Les dégâts sont purement matériels et de peu d'importance.

L'instruction. — Lundi, 5 mai, les inculpés de l'affaire électorale Murat de Souillac, ont été entendus par le juge d'instruction.

Diminution du prix du pain. — Par arrêté de M. le maire de Gourdon le prix du pain, dans la commune de Gourdon, est taxé à 1 fr. 10 le kilo.

La St-Jean. — A quand la réunion de la commission des Fêtes de la St-Jean ?

Il serait bon quelle ne fut pas retardée si on tient à avoir une fête convenable et des attractions de bon goût.

Trop tard, les engagements des forains seront pris comme cela arriva l'année dernière.

Fête des Fourniers. — Les fêtes se multiplient autour de Gourdon. Chaque hameau, si petit soit-il, veut avoir la sienne. Nous devons constater que toutes réussissent pleinement.

Les bals, la danse, les distractions, la musique, sont de plus en plus à la mode.

Après celles de Gougnac, Lavaysse, les Tilleuls, dimanche dernier, c'était celle des Fourniers à 1 kilomètre et demi de notre ville.

Favorisée par une très belle journée elle a eu beaucoup de visiteurs et d'élégantes visiteuses.

Il est vrai que c'est un coin coquet et très pittoresque.

On y accède de plusieurs côtés par des sentiers et des chemins ombragés et frais, bordés d'arbres de toute sorte et des haies remplies de fleurs qui sentent bon l'aubépine et le genêt et où chante le rossignol.

Le soir, la fête s'est continuée avec un entrain endiablé jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

Affichage électoral. — Le maire de Gourdon a pris l'arrêté suivant, concernant l'affichage électoral :

Article premier. — Les emplacements ci-dessous désignés sont réservés pour l'apposition des affiches électorales :

- a) Emplacements obligatoires : mairie de Gourdon, écoles de Lafontade, Costeraste, St-Romain, Prouillac
- b) Emplacements supplémentaires : Gourdon, clôture en planche angle de l'avenue Gambetta et de la rue des Pargueminières, écurie de la gendarmerie, bureau de poste, bureau de police, mur de l'hospice face à l'avenue Cavaignac, écoles des garçons, des filles et école supérieure. A Lafontade, maison Vincent et chapelle de Lafontade; à Costeraste, grange Laborie; à Saint-Romain, grange Delcamp; à Prouillac, maison Faure.

Art. 2. — Tout affichage relatif à l'élection même par affiches timbrées, est interdit en dehors de ces emplacements, de même que dans les lieux publics, cafés, cabarets, auberges, sur toute surface extérieure ou intérieure, du moment qu'elle est visible pour le public.

Art. 3. — Il est interdit à tout particulier sous les peines édictées par la loi, d'enlever, déchirer, recouvrir ou altérer par un procédé quelconque, les affiches qui auront été apposées sur les emplacements réservés.

Art. 4. — Tout contrevenant au présent arrêté sera poursuivi conformément aux dispositions des articles 3 et 4 de la loi du 20 mars 1914.

BEMERCIEMENTS

Madame Veuve LALANNE, Mademoiselle Olga PRADET et leur famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur LALANNE
Pharmacien de première classe
Chevalier de la Légion d'honneur
Décédé à Prayssac (Lot), le 2 mai 1924.

Société d'Appareillage Electrique et Mécanique de Cahors (M. E. S. A.)

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les Actionnaires sont convoqués, en Assemblée Générale Extraordinaire, pour le 22 mai 1924, à vingt heures, à Cahors, Café de Bordeaux, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du Jour :
1. Dissolution anticipée de la Société.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs.
3. Pouvoirs à leur conférer et fixation de leur rémunération.

Le Conseil d'Administration.

M. DELTEIL, dit le Gourdonnais

ACHÈTE LES PLUMETS
DEMANDEZ-LE CHEZ
M. BLANC, Restaurant Clément-Marot
Il paiera toujours le meilleur prix

Semences sélectionnées. Représentants demandés dans tous départements, fixe et commission. S'adresser RABAUD, 70, rue Lisleferme, BORDEAUX.

VENTE

Fonds de Commerce

Première insertion

Suivant acte du 25 avril 1924, enregistré à Cahors, le 5 mai suivant F^o 29, C^o 43.

M. LOUIS Emile, libraire à Cahors, a vendu à M. MEYZENC Paul et à Mme MOUTET Paulette, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, le fonds de librairie, papeterie, musique, leur appartenant, avec tous ses accessoires sis à Cahors, 36, Bd Gambetta.

Les oppositions au paiement du prix seront reçues dans les 10 jours au plus tard qui suivront la présente insertion au domicile de M. MEYZENC, 36, Bd Gambetta.

Pour avis : MEYZENC.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 50.

Les élections allemandes

La réunion du Reichstag

On suppose, à Berlin, que le nouveau Reichstag se réunira le 20 mai.

Le chancelier Marx démissionnerait

Le cabinet Marx discute sérieusement la question de savoir s'il ne démissionnera pas officiellement avant la réunion du Reichstag.

Quel sera le futur cabinet ?

La constitution d'un nouveau cabinet sera difficile.

On croit généralement que, si les socialistes n'acceptent pas le pouvoir, le président du Reich offrira aux nationalistes le soin de constituer le gouvernement.

EN RUSSIE

Les extrémistes triomphent à Moscou

Divers rapports parvenus à Londres annoncent que les bolcheviks extrémistes de Moscou se sont emparés en totalité du pouvoir.

Des arrestations

Les nouveaux chefs communistes ont ordonné l'arrestation et l'emprisonnement de leurs rivaux.

Les réperussions à Londres

Le triomphe des extrémistes généraux, pense-t-on, les négociations en cours entre la Grande-Bretagne et les Soviets.

Un emprunt Hongrois

La semaine prochaine, une Conférence de banquiers se réunira à Londres pour s'occuper du placement de l'emprunt Hongrois.

Le placement de cet emprunt est d'ores et déjà assuré.

Le Gouvernement Hongrois pourra toucher des crédits s'élevant jusqu'à cent millions de couronnes.

Un accident d'auto à Vienne

L'automobile du ministre de Grande-Bretagne à Vienne a heurté un arbre sur la route de Semmering.

Le ministre et sa femme sont sérieusement blessés.

EN TURQUIE

De Constantinople : Ismet pacha, au cours d'une interview, a déclaré que les capitaux britanniques seraient les bienvenus pour assurer la reconstruction économique de la Turquie.

Mais on ne pouvait rien décider dans ce sens avant la ratification du traité de Lausanne par le Parlement Britannique.

Ismet pense également que le rétablissement est prochain des relations normales entre la Turquie et tous les pays qui signèrent le traité de Lausanne.

ON DEMANDE UNE BONNE

pour Café-Restaurant
SACHANT FAIRE LA CUISINE
BONS APPOINTEMENTS
Ne s'occupe pas des chambres
S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE POUR CAHORS

Un très bon manœuvre
S'adresser au Moulin St-James

sous leur beauté superficielle, la moitié des qualités nécessaires à une épouse, dont, par contre, Jane était si abondamment douée. Elle servait de marraine aux enfants de ses amies, elle, dont la maternité eût été digne d'admiration. Elle possédait une voix magnifique, mais ce don de la nature n'était connu que par de rares personnes, et comme elle accompagnait à merveille, on sollicitait généralement son concours pour faire chanter les autres !

Bref, toute sa vie Jane avait rempli des seconds rôles et s'en était acquittée avec bonne grâce. Elle n'avait jamais connu la joie d'être absolument première dans le cœur d'un être humain. La mort de sa mère était survenue à l'époque de sa petite enfance, et elle ne conservait pas même le vague souvenir de cette tendresse maternelle qu'elle s'évertuait parfois à imaginer sans en avoir jamais éprouvé les effets.

La femme de chambre de sa mère, créature fidèle et dévouée, fut congédiée peu de temps après la mort de sa maîtresse; mais se trouvant par hasard, dans le voisinage, elle s'était présentée au manoir dans l'espoir que quelqu'un de la maison se souviendrait d'elle. Après le thé, en l'absence de Fraulein et de miss Jibb, on conduisit mystérieusement l'excellente femme dans le « school room » pour voir miss Jane; elle s'y rendit le cœur tout rempli de l'image du « baby » que sa chère maîtresse et

elle avaient entouré des plus tendres soins; elle trouva, l'attendant, une grande fille, laide, avec des façons de garçon, et une manière intimidante, raconta-t-elle plus tard, de prendre l'inventaire de la personne qui lui parlait; le résultat fut de tarir le flot des reminiscences que la bonne Sarah avait répandu si abondamment dans le parloir de la femme de charge, et la réduisit à regarder autour d'elle avec des yeux pleins de larmes; elle se souvenait avoir choisi la tenture murale de la pièce avec la chère dame défunte, qui avait été si joyeuse lorsque le baby remarqua les roses du papier, voulant les saisir. « Et je puis vous montrer, miss, si cela vous intéresse, précisément le bouquet que vous vouliez atteindre ». Avant que la visite de Sarah eût pris fin, Jane avait appris bien des choses soupçonnées, entre autres que sa mère haïssait ses petites menottes.

« Ah ! miss, elle le faisait souvent, elle les appelait des pétales de roses et les couvrait de baisers ». Entièrement inaccoutumée à des démonstrations d'affection, Jane regarda ses mains larges et brunes, puis se mit à rire, simplement parce qu'elle avait honte du chatouillement qu'elle ressentait à la gorge et des larmes qui surgissaient sous ses paupières; Sarah prit congé sous l'impression que miss Jane en grandissant était devenue une demoiselle de peu de cœur.

Mais Fraulein et Jibb ne surent jamais pourquoi, à partir de ce jour, les mains négligées qui faisaient

leur tourment devinrent irréprochables; et le soir de son anniversaire, toute seule, dans l'obscurité, la fillette isolée baisa sous les couvertures ses propres mains, y cherchant la tendresse des lèvres de sa mère morte. Plus tard, quand elle devint sa propre

Bourse de Paris

Table of stock market data including Cours comparatifs de la Semaine, Fonds d'Etat, Crédit National, and Ville de Paris.

Chemins de fer

Table of railway stock prices for various companies and lines.

Bibliographie

Historique générale et anecdote de la guerre de 1914 par Jean Bernard. Fascicule 62, 63, 64.

L'OPINION

Revue de la Semaine illustrée. Sommaire du N° 46 (Nouvelle série). Editorial: L'Aventure de M. Péret.

LAROUSSE MENSUEL

Sommaire du N° 207 (Mai 1924). Allemagne, par M. Max Legrand.

not. — La Lutte contre l'envahissement des dunes, par M. Pierre Loddet. — Gustave Eiffel, par M. Jacques Auvier.

REVUE BLEUE

Sommaire du 3 mai 1924. 1. L'Esprit démocratique français est-il mort? par Etienne Fournel.

Saint-Georges de Bouhélier et Jean Sarmant, par Gaston Rageot. — 9. Variétés: Pour et contre une « Direction des Lettres ».

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodofanniques phosphatées. Pour la guérison des ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES.

Paul Painlevé en réponse à l'enquête parlementaire sur « Les Elections France », par J. Kessel et G. Suarez.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodofanniques phosphatées. Pour la guérison des ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES.

SERVICE D'HIVER (1923-24)

Large table of winter service schedules for routes between Paris, Cahors, Toulouse, and various regional towns like Brive, Capdenac, and Aurillac.